



• GAB 85 •

Les Agriculteurs BIO de Vendée



Formation « S'initier à l'homéopathie en élevage ruminant »

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre l'intérêt et les limites de l'homéopathie dans le cadre de la gestion sanitaire de l'élevage
 - Savoir choisir l'homéopathie
- Soigner les principales pathologies relevant de l'homéopathie

PROGRAMME :

J1 et J2 (14h) : Intervenant : Hubert HIRON, vétérinaire du GIE Zone Verte
Animatrice de la formation : Adèle VERNOUX, animatrice technique au GAB 85

J1 =

- Présentation générale de l'homéopathie, intérêt en élevage et réglementation.
- L'homéopathie uniciste, principes & application, loi de similitude, choix du remède, suivi du malade, loi de Héring, soin aux animaux, les remèdes homéopathiques.

J2 =

- Savoir choisir l'homéopathie ou autre médecine suivant les cas.
- Application sur l'année par problématiques : vêlages (avant, pendant, après), pathologies traumatiques, pathologie des veaux, diverses pathologies, gestion parasitaire.
- Présentation de cas cliniques simples relevant d'une répertorisation, de l'examen homéopathique au suivi du malade. Quelques grands remèdes seront décrits lors de la présentation des cas cliniques.
- Utilisation collective des outils homéopathiques (répertoire, matières médicales).

Modalités pédagogiques : exposé théorique de l'intervenant, temps d'échanges et d'appropriation de la part des stagiaires.

INFOS PRATIQUES :

Dates : Vendredis 6 et 20 décembre 2019
De 9h30 à 17h30

Lieux : A définir (En salle et/ou sur une ferme en Vendée)

CONTACTS ET INSCRIPTION :

Inscription en ligne : <https://urlz.fr/asvE>

Gaëlle LELIEVRE

accueil@gab85.org - 02 51 05 33 38

GAB 85

71 Bd Aristide Briand - 85000 LA ROCHE SUR YON

www.gab85.org - N° SIRET 398 150 961 00033 - Code APE : 911C - N° d'organisme de formation DRTEFP : 52 085 00566 85



• GAB 85 •

Les Agriculteurs BIO de Vendée



Coûts : Pour les agriculteurs, financement par VIVEA (sous réserve de l'acceptation du dossier) avec une participation restant à votre charge de 7 à 35€/j (montant définitif connu au plus tard 7 jours avant le début de formation). Si vous êtes inscrit, mais absent le jour de la formation, cette participation sera quand même facturée.

Attention à ne pas dépasser le seuil de 2000€/an de financements VIVEA : vérifiez avant de vous inscrire.

Pour les personnes ne répondant pas à ces critères, consultez le [site internet du GAB 85](#) ou contactez-nous.

Pour les non adhérents au GAB 85, des frais administratifs de 30€ seront facturés.

Le règlement d'une adhésion au GAB 85 est un élément important pour favoriser le développement de nos activités.

CONTACTS ET INSCRIPTION :

Inscription en ligne : <https://urlz.fr/asvE>

Gaëlle LELIEVRE

accueil@gab85.org - 02 51 05 33 38

GAB 85

71 Bd Aristide Briand - 85000 LA ROCHE SUR YON

www.gab85.org - N° SIRET 398 150 961 00033 - Code APE : 911C - N° d'organisme de formation DRTEFP : 52 085 00566 85